

L'implication citoyenne, la gestion de l'environnement sonore et les routes

Pierre ANDRÉ, professeur, Département de géographie, Université de Montréal (Canada)

Tony LEROUX et Jean-Pierre GAGNE, professeurs, École d'orthophonie et d'audiologie, Université de Montréal (Canada)

Line GAMACHE, ingénieure, Direction générale Île-de-Montréal, Ministère des Transports du Québec, Montréal (Canada)

Résumé :

En matière de gestion de l'environnement et de santé publique, les citoyens désirent de plus en plus être impliqués dans le processus décisionnel des projets qui modifient leur milieu de vie.

Dans le cadre formel des études d'impacts sur l'environnement, le public est convié à l'examen des dossiers, mais son implication apparaît souvent trop tardivement, parfois après que les principales décisions aient été prises. De plus, elle se termine dans la majorité des cas avec la délivrance des autorisations. Une implication tardive a comme conséquence de limiter la possibilité des citoyens d'influer sur la conception du projet et sur la décision. Au cours des dernières années, la volonté de plusieurs gouvernements d'impliquer le public plus en amont en gestion de l'environnement ne cesse de croître. La pratique en la matière demeure néanmoins très limitée.

Cette présentation vise à faire état de diverses expériences de participation citoyenne à la gestion de l'environnement sonore en bordure de routes existantes ou en réfection.

Après avoir établi le lien entre le bruit routier, la santé et la qualité de vie, nous présenterons un cadre conceptuel de participation citoyenne en lien avec des projets d'atténuation des nuisances sonores. Ensuite, nous ferons sommairement état de diverses études menées par notre équipe de recherche, notamment autour de stratégies d'intervention pour la mise en place de mesures d'atténuation en milieu résidentiel et de mesures de masquage sonore des bruits de construction. Enfin, nous discuterons les limites et les défis de tels modes de participation publique.